

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la  
Séance du 24 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 15 février 2021, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

**Conseillers présents** : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, TERRANOVA Philippe.

**Conseillers absents** : RABY Sylvie (excusée), POJOLAT Romain, SOUILLER Nicole (pouvoir à JACOB Claude).

**Secrétaire de séance** : CROS Hervé.

**Délibération n°1 : Projet de pacte de gouvernance de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire »**

Le conseil municipal réuni en séance publique,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

VU la délibération n°2020/03/11-IGF de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 30 juillet 2020 portant sur le débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance et décision quant à son adoption ;

VU le projet de pacte de gouvernance notifié par le président de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 28 décembre 2020 ;

OUI l'exposé du rapporteur,

**CONSIDÉRANT** le projet de pacte de gouvernance notifié par l'Agglo Pays d'Issoire » ;

**CONSIDÉRANT** que le pacte de gouvernance doit être adopté dans les 9 mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux, après avis des conseils municipaux des communs membres, rendus dans un délai de 2 mois après transmission du projet de pacte à savoir le 28 décembre 2020 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Par 8 voix pour et 1 abstention (M TERRANOVA).

**DÉCIDE** d'approuver le pacte de gouvernance de l'Agglo Pays d'Issoire tel que joint en annexe à la présente délibération ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Emmanuel GONTHIER

